

Description

Le ou la médecin spécialiste en médecine tropicale et médecine des voyages préviennent, dépistent et traitent les maladies infectieuses et parasitaires (paludisme/malaria, hépatites, fièvre jaune, fièvre typhoïde, dysenterie, tuberculose, légionellose, choléra, etc.) caractéristiques des régions tropicales et subtropicales (Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-Est).

Leurs principales activités consistent à :

Conseils aux voyageurs et prévention

- informer les personnes (adultes et enfants) désirant se rendre dans des pays tropicaux sur les risques d'infections microbiennes et parasitaires les plus fréquents, ainsi que sur les mesures de précaution (vaccination, chimioprophylaxie, traitements d'urgence, médicaments, hygiène, etc.);
- examiner des voyageurs à leur retour ou des immigrés en provenance de certaines régions; si nécessaire, déterminer les traitements adéquats;

Coordination au développement et aide humanitaire

- identifier et traiter les maladies infectieuses et parasitaires d'individus et/ou groupes de population soumis à des conditions de vie extrêmement difficiles (malnutrition, sécheresse, guerres, épidémies, etc.);
- effectuer des campagnes de dépistage, de vaccination ou de distribution de médicaments;
- installer des unités de soins dans des contrées reculées;
- former des auxiliaires;
- dispenser des conseils pour mettre en place des mesures de santé publique (traitement des déchets, de l'eau, etc.);

Expertise

- collaborer à la prise en charge des migrants (réfugiés, requérants d'asile): dépistage de la tuberculose, vaccination, stress post-traumatique, bilan de santé générale;
- agir en qualité de consultant auprès d'autres médecins ou d'hôpitaux.

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en médecine tropicale et médecine des voyages sont souvent spécialisés en médecine interne générale ou en pédiatrie. Ces professionnels collaborent avec divers autres spécialistes en épidémiologie, en infectiologie et en immunologie. Dans le cadre de la coopération médicale au développement ou de l'aide humanitaire, ils exercent une activité curative dans les régions tropicales ou subtropicales des deux hémisphères, souvent avec des moyens rudimentaires, en collaboration avec les autorités sanitaires du pays.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en médecine tropicale et des voyages se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus en Suisse ou à l'étranger: instituts universitaires, hôpitaux, etc.

Durée

5 ans, dont:

- 2 ans de formation non spécifique dans des branches cliniques, dont 1 an au moins en médecine interne générale et l'autre année dans une discipline importante pour l'activité future: chirurgie, gynécologie et obstétrique, anesthésiologie, médecine intensive, infectiologie ou pédiatrie;
- 3 mois de cours de médecine tropicale (au plus tard après le premier séjour à l'étranger);
- 6 mois de stage en médecine des voyages dans des centres de vaccinations reconnus en Suisse;
- 2 ans au minimum de formation pratique en zone tropicale au sein d'établissements de formation reconnus;
- participation à deux congrès internationaux d'au moins 3 jours chacun.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en médecine tropicale et médecine des voyages.

Contenu

- médecine tropicale: épidémiologie médicale, médecine préventive, vaccinations;
- maladies clinico-tropicales: protozoologie (étude des parasites unicellulaires), helminthologie (étude des vers) pédiatrie et alimentation, dermatologie, problèmes de gynécologie et d'obstétrique propres aux pays tropicaux, prophylaxie et traitement;
- activité de laboratoire: parasitologie, hématologie, microbiologie, anatomie pathologique et histopathologie;
- ethnologie, religion, politique, économie, structures socio-familiales;
- entomologie, animaux venimeux, médecine vétérinaire tropicale;
- économie de la santé, pharmacothérapie et sécurité des patients;
- etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir de soigner les autres
- Disponibilité
- Écoute et compréhension d'autrui
- Résistance nerveuse
- Résistance physique
- Capacité à supporter la vue du sang

Perspectives professionnelles

En tant que praticiens en Suisse, les médecins spécialistes en médecine tropicale et médecine des voyages exercent essentiellement en cabinet privé. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en médecine tropicale et médecine des voyages peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations modulaires spécifiques proposées par l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) et the Swiss School of Public Health (SSPH) permettant d'exercer une fonction d'expert-e dans les services de santé: master of Public Health (MPH), 2 à 5 ans, Bâle, Berne et Zurich; Master of Advanced Studies (MAS) in International Health, 1 à 5 ans, Bâle; Master of Advanced Studies (MAS) in Insurance Medicine, 3 ans, Bâle; etc.;
- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de médecine tropicale et de médecine des voyages FMH, ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.;
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues.

Professions voisines

- Collaborateur de la coopération internationale/Collaboratrice de la coopération internationale
- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Médecin spécialiste en prévention et santé publique/Médecin spécialiste en prévention et santé publique

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH)
Kreuzstrasse 2
4123 Allschwil
Tél.: 061 284 81 11
<https://www.swisstph.ch>

Société suisse de médecine tropicale et de médecine des voyages FMH
Socinstrasse 57
Case postale
4000 Bâle
Tél.: 061 284 81 11
<https://www.tropenmedizin-fmh.ch/fr>

Société suisse de médecine tropicale et de parasitologie
Secrétariat
Dr Ramon Eichenberger
Winterthurerstrasse 266a
University of Zurich
Institute of Parasitology
8057 Zurich 57
<https://www.sstmp.ch>